03.11.2014 – 17:50 Uhr

Gagnez le "Mega Jackpot" avec des tickets de caisse* Migros! (IMAGE)

Zürich (ots) -

Migros offre un million de francs

Du 4 novembre au 29 décembre 2014, faire ses achats à Migros est encore plus réjouissant car chaque ticket de caisse peut devenir un billet gagnant. Durant cette période, le verso des tickets de caisse portera un WIN CODE* indiquant directement sur www.megajackpot.ch ou dans l'application Migros si leurs propriétaires sont gagnants et quelle somme ils empochent.

Ce jeu de loterie donne à tous les clients de Migros la chance de remporter une somme plus ou moins importante pendant les mois de novembre et décembre. Chaque ticket de caisse porte au moins un WIN CODE*, synonyme de gain potentiel. Il est possible de saisir les codes en question à l'adresse www.megajackpot.ch ou dans l'application Migros gratuite pour savoir immédiatement si l'on décroche le Mega Jackpot.

Au début du jeu, le jackpot est doté d'une somme de 1'000 francs. Chaque fois que l'on saisit un code sans remporter le jackpot, le montant augmente de 10 centimes. Le gain maximal pour un WIN CODE est de 50'000 francs. Si le jackpot est décroché, la somme redescend au montant initial de 1'000 francs et augmente à nouveau chaque fois qu'un code est nouvellement saisi. Un maximum d'un million de francs est disponible dans le Mega Jackpot. Chaque montant gagnant est versé sous forme de cartes cadeau Migros.

En organisant ce Mega Jackpot, Migros veut faire des achats un plaisir particulier pour sa clientèle et lui souhaite bonne chance dans la chasse au Mega Jackpot. Une participation gratuite à chances égales à ce jeu de loterie est

également possible à l'adresse www.megajackpot.ch. Les WIN CODES sont disponibles dans tous les supermarchés Migros.

*WIN CODE gratuit sur www.megajackpot.ch.

Zurich, le 3 novembre 2014

Pour une photo en qualité d'impression, cliquez sur le lien suivant: www.migros.ch/medien

Contact:

Monika Weibel, porte-parole de la FCM, tél. 044 277 20 63,
monika.weibel@mgb.ch

Medieninhalte

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100763916 abgerufen werden.